Département du CHER
la cgt
www.ud18.cgt.fr

N° 468
FÉVRIER 2023

BULLETIN d'INFORMATION

Mensuel de
Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-o-o-o-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Bourges CTC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 23/02/2023
A distribuer avant le 28/02/2023

Edito

ET PENDANT CE TEMPS LÀ….

Que se passe-t-il ailleurs ? Les guerres sont toujours présentes, les annonces de toujours plus de conflits sont très prégnantes, les livraisons d'armes se font par milliers, l'amplification du conflit à l'Est est flagrante et la surenchère vient de partout. L'OTAN est de plus en plus belligérante, le président américain se prendrait pour Patton, en Angleterre c'est le retour de Churchill, en Allemagne l'industrie d'armement rejoue une partition bien connue et en France… nous avons Macron.

Oui, nous avons Macron et son lot d'annonces, de déclarations, de prises de positions. Il souffle le chaud et le froid, attise les braises médiatiques et politiques et joue dangereusement au pompier pyromane. Il se veut le faire-valoir d'une Union Européenne qui chercherait une hypothétique solution de fin de conflit politique et stable, en passant par des solutions de "paix négociées". En fait, la commission européenne, comme lui et d'autres, sont bien loin de cette volonté pourtant indispensable à un arrêt des velléités et faisant appel à la diplomatie internationale.

Est-ce encore les pays dits "souverains" (l'appartenance à l'UE et à l'OTAN pose questions sur la dépendance tant financière pour l'un que géopolitique et guerrière pour l'autre) qui décident par eux-mêmes ou est-ce que des recommandations très fortes seraient une façon de pousser et d'orienter les décisions ? La question est posée. Quelles sont les interventions des capitalistes qui détiennent (les mêmes partout) les groupes d'armement, les médias, les entreprises du bâtiment et la finance ? Est-ce que les mêmes schémas se répètent dans l'histoire ? il faut regarder.

Encore une fois, la guerre des capitaux fait rage et les peuples sont les premières victimes. Ils sont victimes sur place physiquement, moralement et psychologiquement, c'est inacceptable, nous devons le condamner et exiger des solutions pacifiques. Ils sont victimes ici et ailleurs des conséquences des choix militaires et non de la diplomatie, ils sont victimes de la spéculation et de l'économie de guerre que Macron nous impose : inflation, efforts, coupes budgétaires, privatisations, casse de la Sécurité Sociale et de nos retraites.

Macron annonce qu'il faut accélérer la production d'armes dont le nucléaire, s'engager dans la recherche militaire de haut niveau, exhorte l'Union Européenne à aller plus vite et plus fort dans une armée commune et que tout le monde aille dans le même sens, et bien évidemment encore plus d'OTAN. Le capital se frotte les mains.

Je voudrais citer quelques extraits du dernier journal du syndicat des Etablissements Militaires :

"*Une telle accélération est inquiétante. L'Histoire est truffée de pays s'armant frénétiquement, il ne s'agissait ni de préparer la paix, ni*

…/…

Sommaire :

Edito : Et pendant ce temps là …	P. 1 & 2
Dates des AG de l'IHS	P. 2
Prises de parole - 31/01, 07, 11 & 16/02	P. 2 à 6
Tract UD 7 Mars	P. 7 & 8
CPH - Audience solennelle de rentrée	P. 9 & 10
La fin du timbre rouge….	P. 10 & 11
Une regrettable omission	P. 11
Colonie de Péronne	P. 12

AGENDA

***

RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS
7 MARS 2023

BOURGES	**10h00 Place Séraucourt**
VIERZON	**10h30 Place Jacques Brel**
ST AMAND	**10h00 Place Jean Girault**
ST-FLORENT	**10h00 Place de la République**
LA GUERCHE	**10h30 Place du Général de Gaulle**

(voir tract UD pages 7 & 8)

Formation Syndicale UD - 2023

- ⇒ **Stage N2 - 2è Partie : 17 au 21 Avril**
- ⇒ **Orga - Vie Syndicale : 24 au 28 Avril**
- ⇒ **CSSCT Tronc commun : 12 au 16 Juin**
- ⇒ **ECO - CSE : 19 au 23 Juin**

Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le stage et informez l'UD de votre participation.

Directeur de la publication : Sébastien MARTINEAU - N° Commission Paritaire 1023 S 06672 – Imprimé par nos soins
Tél 02 48 21 24 79 - E.Mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr - Site Internet : www.ud18.cgt.fr

Edito

de garantir la sécurité du pays. Pour Macron : "Ces 413 milliards ne permettent pas de dessiner à eux seuls le nouveau visage de nos armées pour le siècle qui commence. Mais ils amorcent un investissement inédit, un changement profond qui sera ensuite irréversible".

"*Macron exige dans son discours «la mobilisation de tous», surtout celle de la jeunesse. En effet, selon lui, «le Service National Universel (SNU) nous permettra de disposer d'une jeunesse parée à tous les périls». Il est également prévu de doubler la réserve opérationnelle. M. Macron a décidé seul d'engager notre pays dans une «économie de guerre» en jouant avec les émotions et les peurs de nos concitoyens alors qu'un conflit se déroule aux portes de l'Europe*".

"*Qui veut la guerre augmente les budgets des Armées ! Qui veut la paix limite les budgets de défense et engage la voie de la diplomatie afin de faire cesser les conflits, celui opposant les ukrainiens à l'armée de Poutine comme celui qui sévit au Yémen depuis trop longtemps. Armer des belligérants comme le fait la France et d'autres en Arabie Saoudite ou ailleurs ne participe certainement pas à pacifier le monde. Attachée au principe d'une Défense Nationale, souveraine, indépendante et suffisante, la Cgt organisation pacifiste et internationaliste s'inquiète fortement des orientations prises par la France. Notre pays doit pouvoir disposer des moyens humains et matériels pour protéger notre territoire et ses citoyens. Nos moyens de défense doivent également contribuer à participer à la pacification du monde. Le choix fait par M. Macron comme de beaucoup d'autres pays ne va clairement pas dans cette direction. La surenchère militaire n'apportera pas la paix, elle provoquera encore plus de conflits sur la planète. M. Macron s'était engagé à augmenter le budget de l'éducation de 12Mds, celui de la transition écologique de 10Mds et la santé de 8 Mds. Au vu des annonces faites sur la Loi de Programmation Militaire qui contribuent encore plus à engager notre pays dans une «économie de guerre», il est fort à craindre qu' il ait à nouveau fait un mauvais choix : celui de la course aux armements et de l'insécurité au détriment des urgences écologiques, sociales et de la paix dans le monde*."

Faire la guerre comme allonger le temps de travail sont des visions politiques à l'opposé de nos valeurs. Bon courage, les Camarades !

Sébastien MARTINEAU - Secrétaire Général

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

A noter dans vos agendas

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT

AG des adhérents du Cher:

⇨ **Mercredi 5 Avril 2023 à 14h à l'UD à Bourges**

AG de l'IHS régional Centre-Val de Loire :

⇨ **Mardi 11 Avril 2023 à St-Avertin près de Tours**

PRISE DE PAROLE

RASSEMBLEMENT DU 31 JANVIER 2023

Cher(e)s ami(e)s, Cher(e)s Camarades,

Un grand merci et surtout une grande satisfaction lorsqu'on regarde la participation de ce début de manifestation.

12.000 personnes dans le département et 2 millions au niveau national le 19.

Des taux de grévistes importants voire très importants dans tous les secteurs. C'est une véritable démonstration de force qui s'est produite, tant dans les entreprises que dans la rue.

Et pour cause : une réforme très injuste qui va pénaliser les plus fragiles de notre société : les femmes, les salariés à temps partiel, les parcours hachés par la maladie, les bas salaires, etc…

La mobilisation d'aujourd'hui est à la hauteur du combat contre le projet de loi dégueulasse sur les retraites.

Une impopularité record qui ne fait que s'accroitre.

72 % des interrogés la semaine dernière sont hostiles à ce projet de loi dont 78 % des actifs et près de 60 % des retraités.

Plus le gouvernement et le patronat nous expliquent que cette contre-réforme sera efficace, pleine de justice, équitable et forcement nécessaire, plus les travailleurs, les retraités, les chômeurs et la jeunesse disent "Stop, on n'en veut pas" et se mobilisent.

Le gouvernement fait comme si la grogne n'était pas visible, et inaudible.

Ils nous demandent d'être responsables, responsables de quoi ? Du bordel qu'ils mettent eux-mêmes ?

Ce sont eux les responsables, responsables des manifestations, responsables du refus de négocier, responsables des mobilisations dans notre pays !

La grogne, elle, est visible dans toute la France, ce n'est pas juste une poignée de citoyen, qui se trouvent dans la rue !

Elle est visible dans les entreprises et dans les administrations par le nombre de grévistes et les productions qui ne sortent pas, dans les écoles, les cantines et les services publics fermés.

Le combat est visible dans certains secteurs comme dans la branche pétrole, du gaz et de l'électricité, chez les salariés des ports et docks, dans le commerce et la logistique, dans la production de médicaments.

Alors qu'on ne nous raconte pas d'histoires.

Le patronat voit bien que les grévistes ralentissent les productions, l'économie et donc les bénéfices. Ils comptent, ils se parlent. Alors continuons.

Les retraites, les salaires, la Sécurité Sociale nous appartiennent.

Nous sommes les seuls propriétaires de notre modèle social obtenu par le rapport de forces des travailleurs, par les grèves.

Le remettre en cause est assimilé à un hold-up. Ce sont des voyous, arrêtons les.

Les soutiens de Macron et sa bande nous détestent, ils nous haïssent, ce n'est pas grave tant que nous défendons ce qui est juste.

Et c'est juste de défendre des salariés qui ne veulent pas mourir au travail !

De l'argent, il y en a en France, qu'ils aillent le chercher pour les retraites !

Les députés et les sénateurs « En Marche » mais aussi Les Républicains doivent des comptes.

Pourquoi rester cloitré, muet alors que les organisations syndicales, les citoyens, les travailleurs sont ouverts pour un débat ?

Auraient-ils la trouille d'une population, d'un salariat en colère et déterminé à combattre les injustices, à combattre le pillage de nos salaires et subir la vie chère ?

Faire de la politique, c'est avoir du courage. Ils en ont dans le "Soyons courageux, sauvons nous" mais ils remplissent leurs poches personnelles.

Restons unis et déterminés dans ce combat juste qui ne fait que commencer.

Soyons motivés et persuadés que nous allons gagner.

Gagner le progrès social, le changement de société en se débarrassant de ces parasites qui nous empoisonnent l'existence depuis des décennies.

Débarrassés de ce système économique, le capitalisme, qui broie les individus et fout en l'air la planète.

Nous sommes la masse et nous devons nous battre classe contre classe, jusqu'à la victoire.

Alors, continuez à vous battre avec nous et restons tous ensemble dans la lutte pour notre avenir, celui de nos enfants et de nos petits-enfants.

A bientôt.

& La maxime du mois &

L'OUVERTURE D'ESPRIT

N'EST PAS UNE FRACTURE DU CRÂNE.

LE CHAT DE PHILIPPE GELUCK

PRISE DE PAROLE

RASSEMBLEMENT DU MARDI 7 FÉVRIER 2023

Cher(e)s ami(e)s, Cher(e)s Camarades,

Encore une fois, gouvernement et patronat font les sourds et les aveugles et s'entêtent dans leur vision dogmatique. Après des millions de personnes dans les rues le 19 et le 31, aucune leçon n'est tirée des puissantes mobilisations, du nombre de grévistes, de la contestation et de l'opposition sociale et politique à ce projet de loi.

Ce projet est très largement combattu et les sondages d'opinion s'en font l'écho jour après jour. Le rapport de forces ne faiblit pas, au contraire. Il faut continuer à l'amplifier pour stopper cette régression sociale

N'oublions pas pour autant que cette loi est dans la prolongation de ce que Macron appelle "la transformation de la société" et "le nouveau monde". Son idéal, c'est le retour dans le capitalisme du 19ième siècle, c'est l'américanisation de notre société et les modèles anglo-saxons. Rappelez-vous ce qu'ont fait Thatcher en Angleterre et Reagan aux Etats-Unis et les dégâts chez les travailleurs. Il veut la même chose, en pire.

N'oublions pas non plus que le capital, le patronat et la finance, au niveau national, européen et mondial sont à l'initiative de toutes les attaques contre les peuples. Au niveau européen, tous les gouvernements s'acharnent à réduire les droits et à faire travailler plus longtemps. Le patronat sait qu'il y a énormément d'argent à prendre. Son taux de profit stagne malgré les milliards de dividendes distribués. Il sait que pour le financement de notre régime de retraite, la finance regarde juste les euros passer sans pouvoir en percevoir ne serait-ce que quelques miettes.

L'allongement de l'âge de départ et de la durée de cotisation sont une double peine pour avoir une carrière complète et la pension qui va avec. Les décotes doivent être supprimées et nous revendiquons que pas une pension ne doit être en-dessous du SMIC que nous exigeons à 2000 euros bruts.

La bataille pour des augmentations de salaires conséquentes sont une condition indispensable pour financer notre régime et plus largement l'ensemble de la Sécurité Sociale. L'égalité salariale femme-homme doit être réelle. La mise en place d'indicateurs patronaux ne sert qu'à faire un constat et ils ne sont en rien contraignants. Ce sera la même chose pour l'emploi des travailleurs les plus âgés.

Il faut augmenter les taux de cotisations dits "patronaux" pour assurer le financement des régimes et là aussi l'ensemble de la Sécu. Les cotisations sont notre salaire, ce ne sont pas des charges mais de la richesse créée par l'ensemble des salariés et exclusivement par eux. Le patron ne paye rien, ce sont les chiffres d'affaires dans l'entreprise qui versent les salaires. Alors arrêtons-les dans leurs mensonges et leurs démagogies.

Ce projet de loi est une escroquerie intellectuelle et les sorties de Borne ce week-end sont des manipulations purement parlementaires. Personne ici et ailleurs n'est dupe sur les intentions afin de récupérer des votes parlementaires pour faire aboutir ce texte.

Un dernier mot pour dire que nous pouvons saluer le courage de nos deux députés Macronistes du département. Faire les beaux dans les journaux ou sur les plateaux télé ne suffit pas. Le courage politique voudrait qu'ils assument leurs positions dans le débat public en rendant compte de leur début de mandat. Assurance-chômage, vote du budget de l'Etat et loi de finances de Sécurité Sociale, voilà leur bilan, que des reculs et des mauvais coups.

Ils sont comptables de ce qui nous arrive, de la situation de l'hôpital public, de la baisse des droits des chômeurs et de ce projet de loi infâme.

Qu'ils viennent s'expliquer, nous les attendons.

PRISE DE PAROLE

RASSEMBLEMENT DU SAMEDI 11 FÉVRIER 2023

Bonjour à tous,

Après trois journées de fortes mobilisations, le gouvernement et le patronat s'entêtent à vouloir maintenir leur texte.

Nous le redisons haut et fort, nous ne voulons pas travailler plus longtemps, ni par l'allongement de l'âge de départ, ni par la durée de cotisation.

Nous voulons des augmentations de salaires qui permettent de vivre et non de survivre, et dans le même temps qui permettent de financer notre système de retraite par répartition et financer l'ensemble de la Sécurité Sociale.

Je rappelle que le système de retraite n'est pas en difficulté financière …

Nous exigeons l'égalité des droits et des salaires entre les femmes et les hommes.

Cette réforme n'est pas une mesure de justice sociale comme Borne peut le dire partout.

Au contraire elle est profondément régressive et injuste pour tous et particulièrement pour les femmes : cette réforme est une réforme anti-femmes !

Plus le texte de la réforme des retraites défendu par le gouvernement est décortiqué, plus l'injustice sociale du projet s'affiche au grand jour.

Non seulement elle est injustifiée pour l'ensemble des travailleurs mais elle est aussi discriminante envers les femmes.

Double peine : les femmes partent déjà plus tard à la retraite et touchent des pensions plus faibles, demain, elles seront encore davantage touchées par le report de l'âge de départ.

L'étude d'impact qui accompagne le projet de loi commandée par le gouvernement, montre que les femmes devront repousser l'âge auquel elles prennent leur retraite, bien plus tard encore que les hommes !

Le gouvernement est pris la main dans le pot de confiture.

C'est une nouvelle démonstration de l'injustice sociale du projet, c'est très grave.

Le ministre des relations avec le Parlement, a été obligé de l'admettre : « *Les femmes sont évidemment un peu pénalisées » (…) On n'en disconvient absolument pas. (…) On n'a jamais dit (…) que tout le monde était gagnant, on demande un effort aux Français* ».

Mais on ne veut pas faire plus d'effort que ce que nous faisons déjà depuis des années, des efforts on ne fait que ça, mais pas cette fois !

Aujourd'hui déjà, femmes et hommes ne sont pas à égalité devant la retraite.

Les carrières au féminin sont souvent incomplètes : 40% partent à la retraite avec une carrière incomplète.

Elles sont plus nombreuses à travailler à temps partiel, ont des carrières hachées avec l'arrivée des enfants, ce sont très majoritairement elles qui suspendent leur carrière, voire l'interrompent.

Et pour couronner le tout, « leurs salaires sont inférieurs en moyenne à celle des hommes »,

L'écart est de 28% en moyenne, ce qui affecte forcément le montant des pensions

La réforme ne règle pas les inégalités et aggrave encore plus la situation des femmes. Aujourd'hui déjà, elles sont environ 20 % à attendre l'annulation automatique de la décote à 67 ans pour partir à la retraite

Le gouvernement instrumentalise la cause des femmes, martèle qu'elles seront les grandes gagnantes de la réforme : ce sont des menteurs !

Quant aux jeunes, parlons-en….

C'est vrai que se projeter à plus de 40 ans est un exercice difficile pour un étudiant ou pour une personne qui commence à travailler.

Penser à la retraite à 20 ou à 25 ans n'est pas naturel, c'est vrai…

Pour autant, les jeunes sont directement concernés par les mesures prises aujourd'hui.

Ces jeunes dont le gouvernement se fout totalement, pour preuve, le vote pour les repas à 1€ qui n'est pas passé, La Macronie préfère laisser mourir de faim des millions de jeunes en difficulté pour les intérêts des plus riches. C'est vraiment ignoble !!

Pour finir, je veux remercier les retraités d'aujourd'hui, votre présence est importante pour nous tous, votre soutien est la preuve de votre esprit de solidarité, une valeur qui nous est chère.

Une autre chose qui nous est chère, c'est le système de retraite, eh oui, tous, retraités, actifs ou pas, privé, public, jeunes nous devons continuer de nous battre et nous ne devons rien lâcher.

Battons-nous encore et encore dans les entreprises en posant la discussion de la grève et de la reconduction.

Les arrêts de production et le blocage de l'économie seront décisifs pour que nous puissions gagner le retrait.

Merci.

PRISE DE PAROLE

RASSEMBLEMENT DU JEUDI 16 FÉVRIER 2023

Depuis le 19 janvier 2023, la mobilisation ne faiblit pas. Au contraire, elle est d'un niveau extraordinaire tout au long des journées d'action. D'ailleurs les taux de grévistes et la baisse de production parlent également d'eux-mêmes.

Encore samedi dernier, de très nombreux salariés, retraités, jeunes et chômeurs ont à nouveau montré leur détermination à se battre contre la réforme des retraites dans tout le département.

Les cortèges se sont enrichis de nouveaux visages, souvent jeunes, issus du salariat de TPE et PME, de catégories socio-professionnelles rarement mobilisées mais, aussi, des artisans, des professions libérales ainsi que des familles entières.

Alors que l'opinion populaire affirme de plus en plus son rejet du projet de la réforme, que les travailleurs et surtout les travailleuses, à travers des reculs sans précédent, prennent la pleine mesure de l'impact néfaste du recul de l'âge de départ à la retraite. Tandis que les mobilisations s'amplifient, le gouvernement tente de faire diversion en s'offusquant d'une poupée à l'effigie de Mme Borne utilisée lors de la dernière manifestation.

Le problème n'est pas tant la poupée que le mensonge dans lequel s'embourbe le gouvernement en voulant expliquer comment et pourquoi plus de trois-quarts des travailleurs de nos secteurs ne toucheront jamais le plancher des 1.200 € promis, mesure phare de ce gouvernement. D'ailleurs le ministre du travail ne s'en cache plus et le gouvernement aurait surestimé les chiffres des potentiels bénéficiaires. Encore une manipulation pour nous faire avaler une pilule de plus en plus grosse.

La CGT a largement alerté sur l'usurpation sociale contenue dans ce projet de loi. Et malgré toutes les tentatives des interlocuteurs gouvernementaux et de leurs suppôts pour convaincre du contraire, les travailleurs et travailleuses sont loin d'être dupes. Ils n'ont pas besoin qu'on leur explique le contraire de ce qu'ils ont compris.

Le gouvernement doit entendre cette opposition massive. Nous ne voulons pas du recul de l'âge de la retraite à 63, 64 ou 65 ans ! Pas plus que nous ne voulons l'allongement de la durée des cotisations, d'un avenir maussade ou de la réduction de notre temps à vivre en bonne santé ! Nous voulons le retrait !

Après le Covid-19, l'explosion de l'inflation, la flambée des factures, la crise énergétique ou climatique, mais également face à l'indécence des profits records, des dividendes, des milliardaires toujours plus riches, il est temps de reprendre les richesses que nous produisons.

Macron et sa clique, par leur nouvelle réforme injuste et brutale, nous mènent une authentique guerre de classe. Devant leur surdité et leur mépris, avec l'intersyndicale, la CGT considère qu'il faut désormais hausser le ton et durcir l'action à tous les niveaux. La grève, son extension, la reconduction, par des débrayages de quelques heures ou par secteurs doivent être discutées. Chaque travailleuse et travailleur peut apporter sa contribution dans la bataille en cours, jusqu'à la victoire collective. Toutes et tous ensemble, nous pouvons gagner !

Nous devons mettre la pression sur les députés et sénateurs du département, sauf bien sûr un en particulier, pour qu'ils prennent leurs responsabilités et que pour une fois ils sortent de leur posture du "j'ai été élu sur un programme et c'est tout". Ils ont le mandat du peuple, pour le peuple et l'intérêt général et non pour des intérêts partisans.

Nous appelons l'ensemble des syndicats, des salariés à mettre en débat la perspective d'une généralisation de la grève reconductible dès le 7 mars prochain dans toutes les entreprises et secteurs d'activités privés et publics.

Nous avons des actions en préparation pour préparer une riposte générale, maintenir le rapport de forces et la préparation de ce deuxième acte de révolte.

Restons unis, solidaires et déterminés jusqu'à notre légitime victoire !

⌘⌘⌘⌘⌘⌘

8 Place Malus
18000 BOURGES
Tél 02 48 21 24
Mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr

RETRAITE A 64 ANS,
ALLONGEMENT DU TEMPS DE COTISATION,
⇨ c'est toujours <u>NON</u>

RETRAITE A 60 ANS
ET DIMINUTION DU NOMBRE D'ANNUITÉS :
⇨ c'est <u>OUI</u>

GRÈVE ET MANIFESTATIONS LE MARDI 7 MARS 2023

Ce qui se passe depuis le 19 janvier ? Des milliers de travailleurs, de retraités, de chômeurs, la jeunesse du département et partout en France sont mobilisés pour dire au gouvernement et au patronat leur refus de ce projet de loi régressif, inégalitaire et profondément injuste.

Plus ils parlent, plus ils tentent de nous expliquer et de nous convaincre, plus ils sont décriés et mobilisent contre eux. C'est du jamais vu. Un gouvernement, avec une telle impopularité, ne représente que lui-même et la lutte qu'il mène pour protéger les intérêts des possédants du capital. Les grands groupes et la finance regardent de près.

Une colère sociale comme celle-ci ne s'était pas vue depuis très longtemps. Un tel rejet populaire avec un degré d'adhésion qui ne faiblit pas, non plus. Les grèves sont massives et génèrent des ralentissements de production voire des arrêts complets au grand dam du patronat qui commence à regarder et à compter ses pertes.

Il faut encore amplifier la contestation, la colère et généraliser les grèves à partir du 7 mars.

Le nivellement de nos droits par le bas est une obsession depuis plus de trente ans. Le patronat n'a jamais accepté que les travailleurs aient obtenu des avancées sociales par la lutte et là aussi, par les grèves. Il s'acharne pour que les gouvernements nous imposent, par la loi, ce qu'il pense être son dû. Il faudrait travailler plus et le plus longtemps possible, gratuitement ou presque, sans droit et sans aucune liberté dans le travail, aliéné à la cause des possédants.

Notre système de retraite n'est pas en danger. Il souffre ponctuellement de déficits de recettes provoqués par les exonérations de cotisations dites "employeurs" ("les charges" dans le jargon capitaliste), de la faiblesse abyssale des salaires, de l'inégalité structurelle des salaires entre les femmes et les hommes, d'un chômage de masse et également d'un taux de cotisation "employeur" qui répond assez mal au besoin de financement.

En obtenant le recadrage du financement, le débat serait terminé. Le gouvernement et le patronat le savent mais ils font d'autres choix qui relèvent du dogme libéral et non du bon sens pour l'intérêt général.

Nous devons prendre toute la mesure des coups qui nous sont portés. Sous couvert de remboursement de la dette publique, des coupes budgétaires sont faites dans tous les secteurs : éducation, collectivités, services publics, hôpital public, justice, Sécurité Sociale et retraites sont les grands perdants des politiques d'austérité.

Nous sommes les grands perdants de ces décisions. Nous sommes les perdants des choix économiques que le patronat et les gouvernements nous imposent depuis des années et des années.

Pour autant nous sommes les plus nombreux et nous sommes la force. Les retraites sont un des éléments du combat social. Il ne faut pas oublier que l'automne dernier a vu naître un mouvement d'ampleur pour des augmentations massives des salaires en lien avec l'inflation. Les prix de tous les produits sont affreusement hauts, l'inflation est grandissante et on ne nous prédit rien de bon pour les semaines à venir.

Oui, il faut nous battre pour pouvoir vivre correctement, vivre plus longtemps hors travail et en bonne santé. Ce projet de loi nous promet tout l'inverse. Alors battons-nous pour obtenir le retrait de ce texte abject et en même temps pour revenir à la retraite à 60 ans maximum à taux plein.

Bourges, le 21 Février 2023

RASSEMBLEMENTS
Le MARDI 7 MARS

BOURGES	**10 H 00**	***Place Séraucourt***
VIERZON	**10 H 30**	***Place Jacques Brel***
ST-FLORENT	**10 H 00**	***Place de la République***
ST-AMAND	**10 H 00**	***Place Jean Girault***
LA GUERCHE	**10 H 30**	***Place du Général de Gaulle***

Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT

Nom – Prénom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Tél. : . . . . E.mail : . . . . . .

Entreprise : . . . . . .

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher 8 Place Malus – 18000 BOURGES
ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise

CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE BOURGES

AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTREE
MARDI 31 JANVIER 2023

Discours de Marie-Josée NIZON
Vice-Présidente

Bonjour à tous et merci d'être présents ce matin, cela démontre l'intérêt que vous portez à notre juridiction d'exception et malgré la journée d'action contre la réforme des retraites.

Le président évoquera dans son discours plusieurs points dont, après concertation, je partage toute l'importance, tels que la formation, les départages et l'aide que peuvent apporter les conseillers déjà en fonction envers les nouveaux.

Cette année 2023 se place sous le signe du renouvellement, le Conseil accueillant de nombreux nouveaux conseillers dans les 2 collèges.

Mais ce renouvellement ne me fait pas oublier les conseillers qui n'ont pas poursuivi leur mandat mais qui ont pourtant œuvré pendant des années pour le Conseil de Prud'hommes, nous les remercions de leur investissement, j'ai une pensée toute particulière pour celle qui a été présente pendant de longues années ici, qui a eu les fonctions de présidente et vice-présidente pour le collège salariés et qui a toujours été à la hauteur de sa mission, je voudrais rendre un hommage pour son dévouement à Reine ALETTI.

Pour entrer dans le vif du sujet, je vais vous parler chiffres :

En 2022, il y a eu 299 saisines sur le fond et 52 saisines en référé, on note, par rapport à 2021, une augmentation des saisines sur le fond et en référé de 14.55 %

Le stock en fin d'année était de 223 dossiers

L'âge moyen des affaires terminées a été de 7.5 mois

354 accords d'entreprise et/ou règlements intérieurs ont été déposés

Il a été dressé 21 procès-verbaux de conciliation totale et 1 procès-verbal de conciliation partielle

Nous avons relevé 13 départages contre 22 en 2021, une diminution qu'il faut encourager

28.57 % des décisions du conseil de prud'hommes ont fait l'objet d'un appel

Au-delà de ces chiffres, être conseiller prud'homal est un engagement, un engagement profondément républicain, c'est être porteur de valeurs simples mais primordiales : la sagesse, la loyauté, l'intégrité, l'impartialité, sans oublier la probité.

Notre responsabilité de magistrat nous engage dans nos jugements et nous devons veiller à faire respecter le droit.

Je ne cesserai de rappeler que nous tenons à la préservation d'une justice de proximité et de qualité.

Depuis le 11ème siècle, le Conseil de prud'hommes a connu des bouleversements et a été soumis aux tempêtes des réformes, mais il est une valeur constante, c'est la quête de la justice.

Nous, les conseillers prud'hommes, sommes souvent malmenés, par exemple par le législateur, qui nous a montré qu'il doutait de notre capacité à exercer notre pouvoir de discernement en imposant un plafonnement des dommages et intérêts en cas de licenciement abusif, plafonnement ne tenant plus compte des contextes,

Que penser d'une telle décision lorsqu'en parallèle, comme vous avez vous-même pu le constater à travers nos statistiques, le taux d'appel de nos jugements est loin d'être excessif ?

Entre parenthèses, la baisse du taux de départage, démontre aussi que nous, conseillers prud'homaux, souhaitons, dans l'extrême majorité des dossiers, juger.

Après avoir donc limité le pouvoir du juge dans ces décisions, le législateur s'est préoccupé des moyens pour l'administration de la justice.

Nous le savons tous, dans son ensemble la Justice souffre d'un manque criant de moyens.

Je profite de ce moment du discours pour attirer votre attention sur le personnel de greffe du Conseil

qui, par son professionnalisme, son abnégation et sa rigueur nous permet aussi d'accomplir notre tâche dans d'excellentes conditions et sans qui notre juridiction connaîtrait de grandes difficultés.

Les conseillers prud'hommes ne sont pas des professionnels du droit, l'aide spécialisée des greffiers en droit du travail s'avère indispensable et précieuse tant en terme d'assistance que de conseil.

Alors, mesdames MIGNOT, MACHKOUR, PROUST et M. POISLE soyez en chaleureusement remerciées.

Le droit du travail est en incessante mutation, le président et moi-même serons demandeurs d'un lien fort avec la chambre sociale de la Cour d 'Appel, tisser un lien qui nous aidera dans nos missions est pour nous important, pour nous améliorer et améliorer aussi notre fonctionnement.

Il en est de même, M. le bâtonnier, nous pensons qu'un tissage peut être mis en place avec le barreau de Bourges pour évoquer et pour convenir des améliorations qui pourraient être apportées dans le déroulement des audiences.

Je voudrais finir mon propos pour dire que la justice est une grande famille et que je souhaite à toute cette grande famille une excellente année 2023.

M. le Président, je vous rends la parole.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS

Communiqué de presse **INDECOSA-CGT**

LA FIN DU TIMBRE ROUGE...
UNE NOUVELLE RÉGRESSION POUR LES USAGERS DE LA POSTE

Sans véritable concertation préalable avec les associations de consommateurs et donc sans véritable considération pour le service public qu'elle se doit d'assurer, la Poste a supprimé le timbre rouge depuis le 23 janvier 2023, au profit d'une version numérique et dématérialisée !

Le bon vieux timbre de lettres urgentes, créé en 1849, a vécu et disparait. !

Les usagers verront donc passer le facteur à leur boite aux lettres, seulement 2 fois dans la semaine et ceci pour un simple choix stratégique de la Poste et du Gouvernement afin de gagner des parts de marchés et de la rentabilité financière immédiate dans la guerre des opérateurs et distributeurs de colis !

Il ne restera que le timbre vert dont l'usager pourra se servir mais avec un temps de distribution plus long et déclenché à 3 jours pour la réception.

Les usagers, privés de timbre rouge et de leur courrier au quotidien devront, pour des courriers urgents, utiliser le numérique et la dématérialisation.

Si l'usager souhaite un envoi rapide, il n'aura qu'à se débrouiller pour numériser son document, (courrier, information, etc..) et aller sur le site de la Poste et l'envoyer. Ensuite, le document sera imprimé dans la région du destinataire par les agents de la poste, mis sous enveloppe et distribué le lendemain.

La dématérialisation des services publics accentue la fermeture des guichets et limite les tournées de postier, et ainsi multiplierait par 2 ou 3 les suppressions d'emplois tout en s'accompagnant d'un report systématique sur l'usager, de tâches et de coûts supplémentaires qui incombaient auparavant à l'opérateur historique ! Opérateur qui, dans le même temps, touche une aide de l'Etat de 500 Millions d'euros pour l'exercice du service public.

INDECOSA-CGT dénonce une nouvelle fois cette orientation de la Poste qui accentue le démantèlement du service public et provoque une augmentation des tarifs et des coûts d'expédition.

INDECOSA-CGT dénonce l'exclusion d'un grand nombre d'usagers face au numérique et considère que c'est une atteinte au droit fondamental de la communication.

Et pourtant, aucune loi en France n'oblige le ci-

toyen, l'usager à être détenteur d'un ordinateur et d'une connexion internet !

De plus, cette décision pose des questions : Quid de la confidentialité ? De l'illectronisme des usagers ? De l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire et des difficultés numériques ? Quid du service public postal et des emplois ?

Cette situation va encore accentuer la fracture sociale des usagers, pénalisant les plus vulnérables. D'après le Défenseur des Droits, 13 millions de citoyens sont en difficultés avec le numérique.

Pour justifier le démantèlement des activités courrier et le passage au numérique, la Poste et le gouvernement utilisent des arguments fallacieux et mensongers de respect de l'environnement et au nom de l'écologie. Alors même que le train postal a été abandonné au profit du tout camion et que les centres de traitement des courriers ont été rayés de la carte.

INDECOSA-CGT revendique que l'ensemble des choix stratégiques de la Poste, qui n'est pas une entreprise privée mais une entreprise publique dotée de missions de service public, soit désormais systématiquement précédée d'une consultation publique et transparente menée auprès de l'ensemble des associations de consommateurs, notamment en ce qui concerne :

- **L'évolution du réseau des bureaux de poste qui représentent aujourd'hui moins de la moitié des 17 000 points de contact de la Poste,**
- **L'évolution des missions confiées à la Poste alors même que ce groupe s'éloigne de plus en plus des valeurs du service public au profit de critères purement mercantiles,**
- **La politique de tarification de la Poste dont les produits et services doivent être accessibles à tous et à toutes, y compris aux plus modestes**
- **La prise en compte des populations et des territoires fragiles que l'on ne saurait renvoyer systématiquement vers internet au détriment des impératifs de proximité et d'accessibilité pour les personnes éprouvant des difficultés ou se trouvant dans l'impossibilité d'avoir recours au numérique.**

Montreuil, le 3 février 2023

INDECOSA-CGT - ASSOCIATION POUR L'**IN**FORMATION ET LA **DE**FENSE DES **CO**NSOMMATEURS **SA**LARIES
263, rue de Paris Case 1-1 - 93516 MONTREUIL CEDEX
Tél 01.55.82.84.05 Site :https://indecosa.fr/E-mail : indecosa@cgt.fr

UNE REGRETTABLE OMISSION

Dans un récent bulletin de l'UD ainsi que dans le dernier bulletin de l'USR, lors d'un appel concernant LSR 18, j'ai cité les LSR locales, omettant LSR BOURGES. Il s'agit là d'un fâcheux oubli qui résulte du fait que j'avais en tête les LSR extérieurs à Bourges.

Aussi, suite aux justes remarques des camarades de LSR Bourges qui m'ont clairement indiqué le bon fonctionnement de leur structure, peut-être serait-il judicieux d'avoir un très large échange afin de poursuivre voire développer l'activité de LSR 18 (*Loisirs Solidarité des Retraités du Cher*).

Michel CHOLLET
Trésorier LSR 18

ŒUVRE DE VACANCES DE PÉRONNE
8, place Malus
18000 BOURGES
www.colo-peronne.fr

Eté 2023, la colo c'est reparti !

Comme tous les ans, notre Centre Jean Andros, colonie de vacances de Péronne en Saône et Loire (71), ouvrira ses portes aux enfants de 6 à 14 ans pour des séjours de différentes formules.

Notre centre Jean Andros participe depuis des décennies à l'émancipation et à l'épanouissement de la jeunesse en la faisant participer à diverses activités tantôt sportives, culturelles mais aussi instructives et ludiques.

Grâce à des séjours adaptés et à une certaine mixité sociale, le centre Jean Andros permet aux enfants de découvrir la vie en société, de rencontrer d'autres univers, pour leur plus grande joie et leur épanouissement.

Pour cet été, **les séjours de juillet** se tiendront entre **le 11 et le 31 juillet**, il sera possible dans ce laps de temps d'opter pour un séjour de 7 jours, 14 jours ou 21 jours.

Quant **aux séjours d'août**, ils se tiendront entre **le 2 et le 22 août**, il sera également possible, dans ce laps de temps, d'opter pour un séjour de 7 jours, 14 jours ou 21 jours.

Les inscriptions peuvent déjà être réalisées via internet à l'adresse suivante contact@colo-peronne.fr ou par courrier postal à l'adresse des deux permanences :

BOURGES
8 place Malus - 18000 BOURGES
Accueil physique du 9 mai au 18 juillet 2023.

VIERZON
11 rue Marcel Perrin - 18100 VIERZON
Accueil physique du 10 mai au 19 juillet 2023.

Le tarif moyen de la journée est de 47,57 euros. Encadrés par 2 directeurs, 1 assistant sanitaire, 1 surveillant de baignade, 2 à 3 animateurs et animatrices suivant le nombre d'enfants par groupe. Le tarif comporte : les repas cuisinés sur place par du personnel qualifié, l'entretien du linge, les trajets aller et retour ainsi que les frais médicaux. Les nombreuses et passionnantes activités sont : accrobranche, camping, piscine, activités nautiques, balades à vélo, jeux collectifs, visites de découverte et tant d'autres merveilles !

Pour le financement, il est possible de demander des aides au CSE ou comité d'œuvres sociales de votre employeur, à la CAF, au Conseil Départemental, à votre commune (certaines sont conventionnées avec la colo), à la Jeunesse au Plein Air et diverses associations caritatives.

L'ensemble des bénévoles du Centre Jean Andros colo de Péronne en Bourgogne mettront tout en œuvre pour apporter à votre enfant un merveilleux été plein de découvertes et d'émerveillement !

Durant les séjours, il sera possible de vivre les activités avec vos enfants via le site internet du Centre Jean Andros : www.colo-peronne.fr.

Centre de vacances Jean Andros - Association Loi 1901 – SIREN : 775 018 385
*Siège Social : 8, place Malus 18000 BOURGES - Centre : 1054 route du Carruge 71260 PÉRONNE – **www.colo-peronne.fr***
Tél. : 07 72 10 35 03 - Mail : contact@colo-peronne.fr